

# Plan Local d'Urbanisme

Plan de zonage - échelle 1/5 000

Partie Ouest de la commune

Modifié suite aux Révisions Allégées n°2 et Modification de droit commun n°1

Vu pour être annexé à la délibération du \_\_\_\_\_ arrêtant le projet de révision alléguée n°2 du Plan Local d'Urbanisme

Cachet de la commune et signature du maire :

Révision alléguée n°1 du PLU approuvée le 25 septembre 2021  
 Modification simplifiée n°2 du PLU approuvée le 26 Février 2020  
 Modification simplifiée n°1 du PLU approuvée le 27 Janvier 2016  
 PLU approuvé le 11 Février 2015, complété par la délibération du 29 juillet 2015

Révision Alléguée n°2 et Modification du Plan Local d'Urbanisme réalisées par :



30 Bis rue Charles Delaunay  
 50 000 TROYES  
 Tél : 03 25 40 05 90  
 Email : perspectives@perspectives-urba.com

LEGENDE	
Limite de commune	Limite de zone
Espace Bois Classé	Secteur dans lequel 50% de logements à accès collectif ont été réalisés au titre de l'article L.123-1-5-B-2° du Code de l'urbanisme
Éléments du paysage protégés au titre de l'article L.123-1-5-B-2° du Code de l'urbanisme	Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination, au titre de l'article L.123-1-5 du Code de l'urbanisme
Bois des Topes	Bâtiment pouvant faire l'objet d'une restauration, au titre de l'article L.123-1-5 du Code de l'urbanisme
Mur	Secteur soumis à GAP
Alignement d'arbres	Emplacement réservé
Zone inondable par débordement de la Loire et par ruissellement selon l'étude RPAU 2003, au titre de l'article R.123-11-6 du Code de l'urbanisme	Corridor écologique lié à l'eau (Trame Bleue)
	Réservoir de biodiversité (Trame Verte)
	Corridor écologique (Trame Verte)

DEFINITION DES ZONES	
<b>Ua</b>	Zone urbaine ancienne à vocation mixte
<b>Ub</b>	Zone urbaine récente à vocation mixte
<b>Uh</b>	Zone dédiée au château et son parc
<b>Uj</b>	Zone réservée aux activités de loisirs
<b>Ui</b>	Zone urbaine réservée à l'activité
<b>1AU</b>	Zone d'urbanisation future réservée à l'activité
<b>2AU</b>	Zone d'urbanisation future réservée à l'activité
<b>A</b>	Zone agricole
<b>Av1</b>	Secteur viticole pouvant accueillir des constructions liées à la viticulture
<b>Av2</b>	Secteur viticole protégé inconstructible
<b>Ah</b>	Secteur d'habitat isolé en zone agricole
<b>Aj</b>	Secteur de jardin de la zone agricole
<b>N</b>	Zone naturelle et forestière
<b>Nc</b>	Zone naturelle à usage de carrière
<b>Nz</b>	Zone naturelle et forestière sensible
<b>Na</b>	Zone naturelle réservée aux cabanes de chasse

Emplacements réservés		
N° de la réserve	Désignation	Bénéficiaire
1	Aménagement du carrefour	Commune
2	Aménagement du carrefour	Commune
3	Aménagement du carrefour	Commune
4	Aménagement d'un cheminement	Commune
5		
6	Aménagement d'un cheminement	Commune

